Effroi et indignation de Tous Pour La Musique face à la condamnation à mort du rappeur iranien Toomaj Salehi

L'association Tous Pour la Musique, qui rassemble 28 organisations de la musique en France, s'élève contre la décision inqualifiable prise par un tribunal iranien à l'encontre de cet artiste.

Arrêté en octobre 2022 pour avoir exprimé son soutien au mouvement de libération des femmes iraniennes, Toomaj Salehi a courageusement porté, à travers ses chansons, la voix des opprimés, dénonçant les injustices et la violation des droits fondamentaux en Iran. Sa condamnation à mort est une atteinte à la liberté d'expression et aux valeurs humaines universelles.

Tous Pour la Musique appelle la communauté des artistes, en France et dans le monde, à se mobiliser pour sauver la vie de Toomaj Salehi et à soutenir les Iraniens et les Iraniennes dans leur quête de justice et de liberté.